

LE PROJET EDUCATIF DU POUVOIR
ORGANISATEUR D'YVOIR (réseau officiel subventionné)
(EDUQUER EN ENSEIGNANT)

« S'il n'y avait pas l'enfant à élever, à protéger, à instruire
et à transformer en homme pour demain, l'homme d'aujourd'hui
deviendrait un non-sens et pourrait disparaître ».

O.Decroly.

Au niveau d'un réseau d'enseignement, le **projet éducatif** constitue un **projet de politique de l'éducation** auquel adhèrent les responsables des communautés éducatives et dont la mise en œuvre est assurée par l'équipe locale dans le cadre de son **projet pédagogique**.

Une nécessaire cohérence existe donc entre **PROJET EDUCATIF** (les intentions, les buts et les valeurs) et **PROJET PEDAGOGIQUE** (les options pédagogiques et les choix méthodologiques).

Le projet éducatif est une entreprise collective : pouvoir organisateur, enseignants, parents.

QUEL TYPE D'HOMME POUR QUELLE SOCIETE, DEMAIN ?

Faisant siennes les valeurs reprises dans les décrets du 24 juillet 1997 sur les missions prioritaires de l'école et du 3 mai 2019 portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, **la commune d'Yvoir** entend défendre, dans le respect et la tolérance, une école communale ouverte à tous, respectueuse de toutes conceptions philosophiques et idéologiques, proche du citoyen, centrée sur le développement et l'épanouissement de l'enfant.

CITOYENNETE RESPONSABLE :

Les écoles communales d'Yvoir **proches du citoyen** sont **démocratiques**.
Gérées par les responsables élus, elles s'efforcent de répondre aux aspirations et aux besoins de la collectivité locale en matière d'éducation.

Elles encouragent le jeune à participer à la **construction d'une société démocratique** et l'amènent à s'exercer à la **citoyenneté responsable** en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté.

Elles sont par excellence le **point de rencontre**, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on joue ensemble, où l'on partage la vie de tous les autres enfants.

Respectueuses de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques, elles sont des écoles de tolérance refusant tout endoctrinement ou neutralisme pris dans le sens de non-engagement et de passivité ; elles s'enrichissent de **l'échange et de la confrontation d'idées et de convictions différentes**.

RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT :

Les écoles communales d'Yvoir, **respectueuses des droits de l'enfant**, prennent en charge le développement de **sa personne** dans sa totalité. Elles visent à son mieux-être **affectif, physique et intellectuel**.

La gestion dynamique de ces écoles génère une qualité de vie qui privilégie **l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la socialisation, la solidarité, l'autonomie, le sens des responsabilités, la liberté, l'efficacité, la créativité, le développement corporel, la curiosité d'esprit, l'esprit critique ...**

Le dialogue, le débat d'idées, la collégialité suscitent la motivation nécessaire pour **atteindre ces objectifs**.

L'erreur ne sera plus sanction mais au contraire source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi.

MAITRISE DES COMPETENCES DE BASE :

Les écoles communales d'Yvoir s'engagent à amener les enfants qui lui sont confiés à **la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun la meilleure ambition**, ce qui les rendra aptes à suivre avec succès leur cursus scolaire et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

EGALITE DES CHANCES :

Les écoles communales d'Yvoir, ouvertes à tous, **refusent toute sélection sociale ou économique** : elles réservent une sollicitude équitable envers **tous les enfants** qui leur sont confiés.

LE PROJET PEDAGOGIQUE DU POUVOIR
ORGANISATEUR D'YVOIR
(ENSEIGNER EN EDUQUANT)

Il s'inscrit dans le projet pédagogique du réseau officiel subventionné.

A savoir :

Notre projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du décret "**Missions**" du 24 juillet 1997 et du décret du 3 mai 2019 portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun.

Il tient compte de l'évolution récente en matière de sciences cognitives et de psychologie de l'apprentissage.

Il se veut un référentiel pédagogique, un outil de repérage pour faire progresser notre école vers une école ambitieuse pour tous.

Il opte pour une capacité de l'école à éduquer chaque enfant et à l'amener à maîtriser les savoirs et compétences de base nécessaires à son émancipation sociale.

**L'enfant, centre du projet, pourra construire ses savoirs,
les intégrer et les réinvestir au quotidien.
Tel est notre défi.**

Ainsi, en référence à notre projet éducatif, pour nous, réseau officiel subventionné,

Réussir l'école c'est :

Réussir l'enfant citoyen dans sa vie d'aujourd'hui . . . et pour demain,

Réussir l'équipe enseignante solidaire et responsable,

Réussir la communauté éducative en harmonie avec son environnement.

Comment réussir l'école ?

ou

Comment notre réseau définit-il son projet pédagogique ?

Les changements mis en œuvre sont importants.

Non seulement ils influencent la structure même de l'école qui évolue vers les cycles, mais ils touchent à ses contenus en termes de compétences et aux pratiques de classe en optant pour une pédagogie active :

- soucieuse de développer l'enfant dans toutes ses dimensions affectives, sociales, intellectuelles et physiques.
- prenant en compte ses différences pour lui donner les meilleures chances d'insertion sociale.

Ainsi, chaque équipe aura pour chacun des enfants qui lui est confié la meilleure ambition, tout en prenant en compte ses rythmes propres dans sa perspective de le faire évoluer vers la maîtrise des « référentiels des compétences initiales » pour les maternelles et la maîtrise des « référentiels du tronc commun » pour les primaires¹ nécessaires à son insertion sociale et à la poursuite de ses études.

Pour cela, elle veillera à organiser le **continuum pédagogique** de 2 1/2 à 15 ans en pratiquant la **différenciation** des **apprentissages** sur base d'une véritable **évaluation formative**.

Pour y arriver, la concertation au sein des équipes éducatives s'avère indispensable.

¹ Ces référentiels remplacent progressivement les « Socles de compétences ».

Leurs réponses devraient contribuer à l'élaboration du **projet d'établissement** en tenant compte des spécificités locales dans un souci de **cohérence**, de **continuité** et d'**émancipation** pour tous.

La réflexion se situera à trois niveaux :

*** LES STRUCTURES,
*LES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE ET METHODES
D'ENSEIGNEMENT,
*LES MOYENS ET LES OUTILS.**

1. LES STRUCTURES

- 1.1. Priorité sera donnée à l'organisation en cycles fonctionnels c'est-à-dire un ensemble d'années d'études gérées par une équipe d'enseignants solidaires et coresponsables, à l'intérieur duquel l'enfant parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme, en ayant pour lui la meilleure ambition.

L'enseignement fondamental constitue un **continuum pédagogique** structuré en **deux étapes** :

1. de l'entrée dans l'enseignement fondamental à la fin de la deuxième primaire;

cette étape est organisée en deux cycles :

- de l'entrée en maternelle, à 5 ans (2,5 - 5),
- de 5 ans, à la fin de la deuxième primaire (5 - 8).

2. de la troisième à la sixième primaire;

cette étape est organisée en deux cycles :

- les troisième et quatrième années primaires (8 - 10)
- les cinquième et sixième années primaires (10 - 12)

- 1.2. Dans le souci de **respecter les rythmes de l'enfant** et de l'aider à parcourir sa scolarité sans rupture, des **initiatives** seront prises et traduites dans le

projet d'établissement pour harmoniser la transition entre les dernières années du primaire et le premier degré du secondaire.

Les écoles n'organisant qu'un seul niveau d'enseignement (écoles maternelles ou primaires autonomes) pourront adapter le continuum pédagogique à leurs structures organisationnelles.

Toutefois, là aussi, des **initiatives** pourront être prises pour que l'harmonisation maternelle / primaire soit prise en compte.

2. LES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE ET METHODES D'ENSEIGNEMENT.

Nous préconisons une **pédagogie active**, à savoir :

Une véritable pédagogie partant du **vécu de l'enfant, de ses besoins**, de ses préoccupations, en équilibrant les **moments collectifs**, en groupe (**ateliers**, groupes de besoin, d'intérêts,...) et les **moments d'individualisation** pour permettre la transmission ou la construction des savoirs et des savoir-faire dans la perspective de **l'acquisition de compétences**.

Le choix de situations significatives permettra à l'enfant de mobiliser, dans une même démarche, **compétences transversales et disciplinaires**, y compris les savoirs et les savoir-faire y afférents.

C'est en agissant sur son environnement et en interaction avec les autres que l'enfant pourra apprendre et construire les concepts de base (**une démarche d'auto-socio-construction**).

Pour y parvenir, elle privilégiera entre autres :

des activités de découverte, de production et de création,

les technologies de communication et d'information,

les activités culturelles et sportives,

le développement de pratiques démocratiques (conseils de classe, d'école, accueil, ...) de citoyenneté responsable au sein de l'école.

3. LES MOYENS ET OUTILS.

Nous prônons la construction d'un véritable **continuum pédagogique de 2,5 à 12 ans** qui favorisera **l'unité et la cohérence** tout au long de l'enseignement fondamental.

Le pouvoir organisateur, en collaboration avec l'équipe éducative, a défini :

1. Les outils pour optimiser les compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter dans les contextes variés de communication, sources de plaisir, de créativité et de structuration : visites de bibliothèques, de musées, **activités d'expression corporelle, théâtrale, musicale, ...**
2. Les outils mathématiques susceptibles d'amener les enfants à résoudre de véritables situations problèmes : pédagogie par projets liés à des situations de vie de l'enfant.
3. Le choix d'une langue autre que le français, pour développer de véritables **compétences communicatives**.
4. Les outils à proposer à l'enfant, construits avec lui, pour l'aider à structurer le temps ou l'espace et à découvrir son environnement dans ses dimensions locale, régionale, nationale, européenne.
5. Les types de référentiels à construire avec l'enfant pour gérer avec lui ses savoirs et savoir-faire de manière autonome (référentiels permettant de choisir des activités adaptées aux besoins de l'enfant, proposant des démarches, reprenant des règles essentielles découvertes par l'enfant, lui permettant de s'auto-évaluer,..)

L'élaboration du projet d'établissement favorisera l'adhésion de tous aux décisions prises collégalement, et l'émergence d'une culture commune à toute l'équipe.